

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

l'année 1851

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif

DANS SA SÉANCE DU 22 JUIN 1852.



Genève,

IMPRIMERIE D'É. CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1852

COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

PENDANT

l'année 1851.

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif

DANS SA SÉANCE DU 22 JUIN 1851.



GENÈVE,

IMPRIMERIE D'ELIE CAREY, RUE VERDAINE, 268

1852



COMPTE-RENDU

DE

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

PENDANT L'ANNÉE 1851.



Messieurs les membres du Conseil Municipal,

Selon l'usage, et conformément aux prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils Municipaux et sur l'administration des communes, le Conseil Administratif vient vous soumettre le compte-rendu de sa gestion pendant l'année 1851.

Le compte-rendu financier qui vous a été distribué sera complété par un rapport spécial, nous laisserons donc de côté, dans celui-ci, tout ce qui trouvera naturellement sa place dans l'autre.

Personnel.

Voici les nominations qui ont eu lieu pendant le cours de l'année 1851, pour les diverses parties de l'Administration municipale.

M. Soullier *Jean Pierre* a été nommé commis au bureau du Conseil Administratif, et a succédé à M. Gourjon et à M. Escuyer, qui ont été nommés, le premier sous-receveur, le second surnuméraire, dans les bureaux de l'Octroi.

Le Conseil Administratif n'a eu qu'à se louer de la nomination de M. Soullier. Il se plaît à reconnaître publiquement sa parfaite aptitude à remplir les fonctions qui lui ont été confiées.

Le personnel des visiteurs à l'Octroi a subi quelques changements par suite de démissions.

Le Conseil Administratif a nommé visiteurs :

MM. Mermilliod *Jean Antoine*.

Cottet *Jean*.

Court *Georges*.

Thomas *Charles*.

Tillier *Georges*.

Vivet *Philippe François*.

M. Racine a passé des fonctions de sous-receveur à celles de receveur à l'Octroi, et a succédé à M. Laçroix, décédé.

M. Vincent *Alexis* a été nommé concierge du Musée Rath.

M. Bonnet *Jaques François*, ci-devant concierge à l'école primaire de St-Antoine, a été nommé concierge de la Bibliothèque en remplacement de M. Sarrail.

M. Rescard *Michel* a été nommé sous-jardinier au Jardin botanique.

M^{lle} Gunther *Émilie* a été nommée sous-maitresse à l'école d'horlogerie des jeunes filles.

M. Reverdin *Daniel* a été nommé maître de repassage à l'école d'horlogerie des garçons.

M. Reymann *Frédéric Barthélemy* a été nommé maître d'arithmétique dans cette école.

État Civil.

Mouvement de la population dans la Ville de Genève pendant l'année 1851.

Naissances	}	du sexe masculin.....	313
		du sexe féminin.....	312
Total,			<u>625</u>

Enfants naturels	}	du sexe masculin.....	35
		du sexe féminin.....	37
Total,			<u>697</u>

Soit 89 de plus qu'en 1850.

Récapitulation.

Genevois.....	372
Suisses d'autres cantons.....	129
Étrangers.....	196
Total,	<u>697</u>

Naissances à l'étranger inscrites 87.

Décès	}	du sexe masculin.....	333
		du sexe féminin.....	333
			Total, <u>666</u>

Soit 51 de plus qu'en 1850.

Plus: *Morts-nés.*

Du sexe masculin.....	30	
Du sexe féminin.....	25	
		Total, <u>55</u>

Soit 18 de plus qu'en 1850.

Mariages	}	entre Genevois.....	90
		» Genevois et étrangères.....	61
		» étrangers et Genevoises.....	38
		» étrangers.....	45
			Total, <u>234</u>

Soit 5 de plus qu'en 1850.

Plus 13 mariages de citoyens genevois contractés à l'étranger et transcrits à Genève.

Divorces : 5, soit 2 de moins qu'en 1850.

Octroi municipal.

Le produit brut de l'Octroi a été, en 1851, de 314,617 fr. 35 c., soit 15,602 fr. 35 c. de plus qu'en 1850.

La recette provenant des liquides est supérieure de 12,815 fr. à celle de 1850. Celle sur les vins du canton, de Suisse, de la zone de Savoie et du Pays de Gex, est

2,432 fr. 46 c. inférieure à 1850, et celle sur les vins étrangers est supérieure de 10,561 fr. 16. c.

Les droits perçus sur la bière ont produit 5,001 fr. 94 c. de plus qu'en 1850.

Le nombre des bœufs pour lesquels les droits d'Octroi, ainsi que ceux d'abattage, ont été perçus, s'élève à 2,446. Trois ont été exportés sans que la sortie en soit constatée officiellement, ce qui réduit la quantité abattue à 2,443, soit 88 de plus qu'en 1850. Leur poids moyen est de 1,291 livres, soit 6 livres de moins que le poids moyen des bœufs abattus en 1850.

Ils ont été répartis comme suit :

338	provenant	du canton.
1453	»	des autres cantons.
291	»	de France.
362	»	de Savoie.

Les droits d'Octroi et d'abattage ont été perçus sur 517 vaches, dont deux exportées sans que la sortie en ait été constatée; ce qui réduit à 515 la quantité entrée à l'abattoir.

255	proviennent	du canton.
152	»	des autres cantons.
54	»	de France.
54	»	de Savoie.

Leur poids moyen est de 992 livres, la moyenne de celles abattues en 1850 était de 931.

En 1851, les droits d'Octroi ont été acquittés sur :

2,040	veaux	provenant	du canton.
383	»		des autres cantons.
1,480	»		de France.
14,406	»		de Savoie.
<hr/>			
18,309	Soit 951 de plus qu'en 1850.		

430	moutons	provenant	du canton.
4,677	»		des autres cantons.
434	»		de France.
9,965	»		de Savoie.
<hr/>			
15,506	Soit 162 de moins qu'en 1850.		

684	porcs	provenant	du canton.
493	»		des autres cantons.
546	»		de France.
519	»		de Savoie.
<hr/>			
2,242	Soit 117 de plus qu'en 1850.		

Dans ce nombre, sont compris 55 porcs entrés en ville abattus.

Amendes sur l'Octroi.

Les contraventions d'Octroi constatées en 1851 se sont élevées à 175, soit 5 de moins qu'en 1850. 6 ont été déférées aux tribunaux, les autres ont été l'objet de transactions.

Le produit des amendes imposées pour ces contraventions s'est élevé à 1,500 fr. 65 c. Soit 338 fr. 55 c. de plus qu'en 1850.

Il a été abattu dans le nouvel abattoir :

- 2,443 bœufs,
 515 vaches,
 18,325 veaux, y compris 16 dont les droits d'abattage
 n'avaient pas été perçus en 1850.
 15,493 moutons, 13 étant ressortis de ville, le droit
 d'abattage a été remboursé.
 28 chèvres, 13 étant ressorties sans que cette sortie
 ait pu être constatée.

Banc des Agriculteurs.

L'attache municipale a été enlevée au banc des agriculteurs. La concession gratuite d'un local pour la vente de la viande était un véritable privilège; c'était une immixtion de la Commune dans l'exercice d'une industrie, chose toujours fâcheuse sous une législation qui admet sur ce point de vue liberté complète.

Etaux des tripières.

Le Conseil d'État ayant consenti à modifier le règlement relatif à la boucherie sur une demande que lui en avait adressée le Conseil Administratif, en ce sens qu'il fût permis aux tripières d'exercer leur industrie dans d'autres locaux que ceux qui leur étaient précédemment affectés, le principe de la vente disséminée a pu être étendu à cette industrie.

Hôtels, Auberges, Cafés, Cabarets et Logis d'ouvriers.

Le nombre de ces établissements, dans la ville de Genève, était au 31 décembre 1851, de :

	5 établissements de 1 ^{re} classe.		
22	»	2 ^e	»
52	»	3 ^e	»
120	»	4 ^e	»
68	»	5 ^e	»
25	»	6 ^e	»
43	»	7 ^e	»
106	»	8 ^e	»
<hr/>			
Total,	441		

C'est	1	établissement de 2 ^e classe de plus qu'en 1850.		
»	1	»	3 ^e	»
»	7	»	4 ^e	»
»	2	»	5 ^e	»
»	4	»	6 ^e	»
»	2	»	7 ^e	»
»	19	»	8 ^e	»

Ces nombres comprennent les établissements existants dans le territoire détaché du Petit-Saconnex annexé à la commune de Genève.

Éclairage de la Ville.

L'éclairage au gaz a été généralement satisfaisant. On peut dire, sans présomption aucune, qu'à cet égard Ge-

nève ne le cède en rien à l'éclairage des villes voisines.

L'éclairage au gaz de la route de Carouge a nécessité l'établissement de quatre becs en dehors de la porte Neuve, mais sur le territoire de la Commune. L'Île Rousseau a été éclairée au gaz pendant la belle saison. Le crédit alloué pour cet objet a été dépassé, car il a été reconnu qu'il ne suffisait pas, pour obtenir un bon éclairage, d'un bec à chacun des angles de l'Île, mais qu'il était nécessaire d'avoir, surtout pour les fêtes et concerts, un centre de lumière. Deux candelabres à trois branches ont donc été établis près de la statue de Rousseau. Ces candelabres, fondus par M. Menn, d'après le modèle exécuté par notre habile sculpteur M. Dorcière, ont été jugés très-favorablement.

Le coût de l'éclairage à l'huile a de beaucoup dépassé les prévisions. Le Tir fédéral est la principale cause de cet excédant de dépenses. Avant, pendant et après la fête il a fallu maintenir un éclairage convenable pour éviter les accidents et faciliter les communications. De plus, la population toujours croissante de la partie détachée de la commune du Petit-Saconnex réunie à la Ville, a obligé l'Administration à donner toujours plus d'extension à cet éclairage. Malgré l'état de l'ancien matériel de l'éclairage à l'huile qui avait été relégué dans les magasins de dépôt de la Ville, on a pu, à force de soins, le faire servir et l'employer à la satisfaction du public. Quelques réclamations ont eu lieu, il est vrai, mais, à moins de dépenses considérables et onéreuses, surtout en vue de l'établissement du futur éclairage au gaz dans cette partie de la Commune, on ne peut guère obtenir un meilleur résultat.

Service des boues.

Comme nous l'avions dit dans le rapport de l'année précédente, les avantages du balayage de nuit sont démontrés. Le bail pour ce service public doit expirer à la fin de 1853. Les observations que l'Administration a été appelée à faire à ce sujet, permettront, nous le pensons, de rendre ce service public moins onéreux pour les finances de la ville.

Police municipale.

Les contraventions relevées en 1851 sont au nombre de 1045.

176 ont été annulées.

61 ont été renvoyées au Tribunal.

677 ont donné lieu à des transactions.

Les contraventions se classent ainsi :

Dépôts de balayures dans les rues, cours et allées, à heures indues.....	192
Dépôts de matériaux non autorisés.....	43
Contraventions relatives aux fontaines.....	66
Travaux sur la voie publique non autorisés.....	42
Dégradations aux promenades et édifices publics..	61
Contraventions de pêche.....	13
Pavés non rétablis.....	14
Stationnement de voitures.....	206
Embarras sur la voie publique.....	68
Ponts de barques non retirés.....	12

A reporter, 717

	<i>Report,</i> 717
Travaux non éclairés.....	26
Transport de viande non couverte.....	8
Objets divers.....	30
Contraventions de marché.....	264
	Total, 1045

Dans le rapport de l'année précédente, nous avons indiqué que le service de la police municipale avait été réorganisé, et que depuis ce moment le nombre des contraventions avait augmenté. L'expérience faite pendant l'année qui vient de s'écouler est toute en faveur de ce nouveau système. Nous reconnaissons cependant qu'il reste encore beaucoup à faire, mais nous devons rappeler combien ce service est souvent rebutant pour les inspecteurs. Beaucoup de personnes, en effet, les reçoivent d'une manière peu convenable.

Le Conseil Administratif a provoqué de la part du Conseil d'État un arrêté portant défense de laisser stationner les ânes dans l'intérieur de la Ville. Cette mesure qui a beaucoup occupé le public, a été bientôt reconnue comme très-convenable, même par beaucoup des personnes qui la trouvaient quelque peu arbitraire. Aujourd'hui, l'arrêté du Conseil d'État reçoit son application sans difficulté aucune.

Le transport des immondices et des lavures a été défendu pendant le jour. L'exécution de cet arrêté a rencontré d'abord quelques difficultés; maintenant, on peut espérer qu'elle aura lieu d'une manière plus satisfaisante.

Secours contre les incendies.

Il y a eu , pendant l'année 1851, 64 alertes, qui se distribuent comme suit :

Dans la ville.

Feux de cheminées ordinaires	34
Feux de cheminées inquiétants	5
Feux peu graves de jour	3
Feux peu graves de nuit	3
Feux graves de jour	1
Feux graves de nuit	1
Fausses alertes	5

Hors de la ville.

Secours arrivés sur les lieux	6
Secours contremandés	2
Fausses alertes	4

Le service du corps des sapeurs-pompiers ne donne lieu à aucune observation de la part de l'Administration. Il s'est fait, comme toujours, de la manière la plus convenable.

Le matériel des secours contre l'incendie continue à être dans un parfait état de conservation, grâce aux soins que lui donnent MM. les Officiers et tous les citoyens qui composent le corps des sapeurs-pompiers.

Travaux.

La section des travaux a statué, pendant l'année 1851, sur 327 requêtes, soit 1 de moins qu'en 1850.

Les requêtes contiennent 333 demandes réparties comme suit :

173	relatives à l'établissement d'enseignes.
23	» à des réparations ou reconstructions de maisons.
8	» à des réparations de couverts.
25	» à l'établissement de devantures de magasins.
9	» à des vitrines et étalages.
8	» à des traçons de caves.
38	» à des tentes mobiles et abat-jour.
23	» à l'établissement de portes, volets et fenêtres.
6	» à l'établissement d'égouts particuliers.
20	» à divers travaux sur la voie publique.
<u>333</u>	

Entretien des Bâtiments municipaux.

Il n'y a pas eu de grandes réparations opérées dans les bâtiments de la Ville. Les principaux ouvrages exécutés sont les suivants :

Grenier de Rive. Réparation d'une voûte au rez-de-chaussée, au-dessus des magasins de sel; et dans le haut, au quatrième étage, l'établissement d'une salle de cours pour l'école d'horlogerie, laquelle prend du jour sur la face au levant, au-dessus de la maison de M. Mellerio, qui a consenti, à bien-plaire, à cet arrangement; ce qui a permis de disposer un local assez vaste et bien éclairé.

Bâtiment de Chantepoulet. Une nouvelle salle d'école a été établie au troisième étage, afin de remplacer celle du bâtiment dit de l'horlogerie, qui a été démoli. Des ré-

parations ont aussi été faites dans ce bâtiment pour mettre divers locaux en état de recevoir des carabiniers venus au Tir fédéral.

Musée Rath. Quelques réparations ont été faites à l'école de modelage et dans l'appartement du concierge.

Le Conseil Administratif a fait continuer la démolition, dans les combles des temples de la Ville, de toutes les constructions parasites qui avaient pour effet de surcharger inutilement ces bâtiments. Dans le temple de Saint-Germain, en particulier, le Conseil a fait supprimer le logement du concierge et quelques autres constructions qui servaient à des écoles, et dont l'existence compromettait la sûreté de l'édifice.

En suite d'une ligne du budget qui a mis à la disposition du Conseil Administratif une somme de 1,000 fr. pour l'établissement d'une nouvelle cage des aigles, cette construction a été élevée près du nouvel abattoir.

Des palissades ont été établies pour les cygnes dans les fossés de Neuve, ce qui a occasionné une augmentation de dépenses sur les prévisions du budget.

Les planches indicatives du baromètre et du thermomètre de la colonne du quai étaient en mauvais état; il leur a été substitué deux plaques en marbre blanc de Carrare, qui sont d'un heureux goût.

Quais, Ponts, Égouts.

Les principales dépenses ont eu pour objet : 1° l'arrangement de la partie du quai de l'Île, qui forme l'entrée de la rue de la Machine, sur le bras gauche du Rhône, lequel a été débarrassé des constructions qui nuisaient à l'aspect et à la propreté de cette localité ; 2° la réparation ou l'établissement d'égouts dans les rues de la Croix-d'Or,

Traversière, quai de l'île et rue de la Treille ; 3° l'établissement de pisseoirs dans diverses localités.

Les ponts et quais n'ont donné lieu qu'à des réparations d'entretien ordinaire de peu d'importance.

Le platelage du pont des Bergues s'est bien maintenu, et ne paraît pas avoir encore besoin de grandes réparations.

Les dernières observations faites sur la partie aval du quai des Bergues viennent confirmer les précédentes, c'est-à-dire que le mouvement en dehors du mur de soutènement, paraît s'être arrêté.

Trottoirs et élargissements.

Il n'y a pas eu de nouveaux trottoirs construits en participation de frais dans cet exercice ; le seul qui se soit fait est à la rue des Belles-Filles, devant les maisons Brollet et Bastie, les propriétaires ont supporté la dépense toute entière.

La rue du Perron, sur laquelle s'est reconstruit une maison, a été rectifiée, et quelques trapons ont été supprimés à des conditions modérées.

L'achat des hauts-bancs des rues Basses s'est poursuivi activement en 1851. Les divers rapports qui ont été faits au Conseil Municipal l'ont assez mis au courant de la marche de cette affaire pour qu'il soit inutile d'y revenir aujourd'hui.

Prochainement toutes ces échoppes auront disparu ; dès que dans une des trois rues, ce résultat sera obtenu, on pourra s'occuper de l'établissement des trottoirs et des arrangements propres à faciliter la circulation de cette importante voie de communication.

Pavés.

Les principaux ouvrages ont été faits en cailloux roulés, vu l'état fâcheux d'un assez grand nombre de rues et l'impossibilité avec le crédit borné du budget de faire des ouvrages étendus en pierres taillées.

Les rues de la Treille, de la Machine, de la Grand'Rue, la rue Neuve du Molard, ont été complètement repavées avec des rigoles en pierres taillées; il a été fait des réparations moins importantes sur d'autres points, soit en pierres taillées, soit en cailloux roulés.

Les chemins extérieurs qui se trouvent maintenant sur le territoire de la commune de Genève, ont nécessité un entretien assez grand par suite de la fatigue que quelques-uns d'entre eux ont à éprouver aujourd'hui qu'ils servent de voie importante de communication, ce qui n'avait pas lieu avant l'ouverture de certaines parties des fortifications.

Promenades.

L'entretien des promenades n'a donné lieu, dans le courant de l'exercice, à aucune grande dépense; comme toujours les plus grands frais ont eu pour objet l'entretien des bancs et des clôtures.

Il est à remarquer que la démolition des fortifications, qui a diminué le nombre des promenades, a rendu difficile l'entretien de celles qui restent, parce que la surveillance n'y peut pas être aussi active; le principe de la suppression étant admis, il y a une tendance marquée à détruire ce que l'on suppose ne plus devoir rester long-

temps avec la même destination. Ceci concerne particulièrement les terreaux du Temple et de Chantepoulet, ainsi que les abords plantés de la ville.

Horloges.

La marche des horloges a été satisfaisante, autant du moins qu'on peut l'espérer d'horloges comme celles de l'Île et de la Fusterie, qui, vu leur état de décrépitude, devront nécessairement être prochainement modifiées ou renouvelées. Il a été fait quelques essais pour l'éclairage du cadran sur la place du Molard par le moyen d'un réflecteur attaché à la lanterne à gaz la plus rapprochée, et l'horloge de Rive a continué à avoir son cadran éclairé par le gaz.

Machine hydraulique.

La Machine hydraulique a bien fonctionné, et les améliorations qui ont été opérées depuis que l'Administration en a pris à sa main l'entretien, ont notablement diminué les causes d'arrêts et la fréquence des réparations.

La réparation la plus importante, a été dans le courant de l'exercice, le renouvellement d'un nombre assez considérable de robinets pour les bouches à eau et les réservoirs à air.

Des modèles ont été faits pour essayer un mode qui puisse remplacer les vannes destinées à fermer les conduites hydrauliques, dont un grand nombre ne fonctionnent plus; ce qui, dans les réparations partielles, offre de grands inconvénients, et empêche dans un cas donné de porter une masse d'eau où cela serait nécessaire;

toutefois les études faites dans ce but ne sont point assez avancées pour qu'on puisse apprécier si le résultat sera satisfaisant.

L'attention du Conseil Administratif a été tout particulièrement portée sur les moyens d'augmenter la fourniture d'eau de la Machine hydraulique en vue de l'alimentation des nouveaux quartiers ; des études se font actuellement pour atteindre ce but, mais il est une cause grave d'affaiblissement de la puissance de la Machine dont tout le monde peut se rendre compte, c'est la difficulté avec laquelle l'eau s'écoule en aval des coursiers par suite des obstacles multipliés qui obstruent son cours, surtout depuis la construction de l'abattoir qui se rapproche beaucoup des moulins du quai du Seujet, d'où résulte une sorte de barrage dont l'effet est très-préjudiciable.

Concessions d'eau.

Il a été fait en 1851, 4 nouvelles concessions en 15 litres.

Le total de ces concessions est de 81 ; ensemble 256 litres.

Constructions nouvelles.

Le mur de soutènement, pour le quai du nouveau quartier sur la rive droite, a été construit, et son couronnement attend le garde-corps en fer qui doit le surmonter, mais qui ne saurait être entrepris avant que les maisons qui se créent soient assez avancées pour n'avoir plus besoin de l'abordage qui facilite leur construction.

Ce quai, qui par son développement et sa position, est

appelé à figurer d'une manière notable dans l'aspect de la ville, du côté du lac, a été solidement construit et fondé à cinq pieds au-dessous de l'eau, sur du béton encaissé dans de fortes plantations de pieux et palplanches. Le travail a été bien exécuté, et aucun mouvement ne s'est produit depuis un an à peu près qu'il est construit; en sorte que la solidité du travail paraît déjà bien constatée, puisque la résistance d'un semblable ouvrage, loin de diminuer, gagne de la puissance avec le temps. Le couronnement, composé de consoles et de cordons sur lesquels sera monté et scellé le garde-corps, ne pourra être jugé dans son ensemble que plus tard; mais ce qui est exécuté produit un effet qui a généralement été trouvé satisfaisant.

Égout, rive gauche. — Il a été construit, pour le nouveau quartier de la rive gauche, un égout dont le développement est de 460 mètres. Cet égout, vu la longueur de son parcours et les exigences des niveaux déterminés, a une pente très-faible; cependant, comme les dimensions en sont assez considérables, et qu'il a été ménagé de nombreux regards, on peut espérer qu'il fonctionnera bien.

Le Conseil Administratif s'est attaché à ne faire verser en amont de la ville aucun égout destiné aux eaux ménagères. Cette condition oblige d'opérer l'écoulement par les canaux construits sur les quais des deux rives, ce qui présente le double inconvénient d'allonger, dans bien des cas, le parcours, et conséquemment de diminuer la pente; mais il ne paraît pas admissible de faire écouler des eaux sales sur les rives qui dominent la Machine hydraulique; car, en admettant que leur influence fût perdue dans la masse d'eau pure entraînée par le courant, il n'en resterait pas moins dans l'esprit public une impression fâcheuse qu'il faut s'efforcer d'éviter.

Passerelle sur le flanc gauche du bâtiment de la Ma-

chine hydraulique. — La passerelle votée par le Conseil Municipal a été exécutée. Elle se compose de consoles en fonte de fer, et d'un tablier en charpente. On s'est appliqué, dans cette construction, à faire un ensemble qui, tout en atteignant convenablement le but, forme un tout satisfaisant avec les galeries de la Machine et le pont de barrage.

Lavoir, fontaine extérieure de Cornavin. — Il a été fait, derrière la fontaine extérieure de Cornavin, un lavoir couvert, composé de deux bassins alimentés par le trop plein du bassin de la fontaine. Cette création paraît satisfaisante, autant que possible, aux besoins de la localité.

Fontaine du Molard. — La fontaine du Molard, dont le Conseil Municipal a eu souvent à s'occuper, a été restaurée complètement; c'est-à-dire que, tout en cherchant à lui conserver son caractère, elle a été renouvelée dans toutes les parties mauvaises.

Le résultat obtenu est satisfaisant: elle est d'un abord facile, et son aspect est assez gracieux.

Quai de la Petite-Fusterie à Bel-Air. — Le Conseil Administratif a continué à s'occuper du quai-pont projeté entre la place de la Petite-Fusterie et celle de Bel-Air. Vous avez été appelés à donner votre approbation aux arrangements intervenus avec deux propriétaires.

Depuis, une action judiciaire a été intentée pour arriver à la suppression des saillies qui empêchent l'établissement du quai. Le tribunal civil, par un jugement tout récent en première instance, ayant débouté la commune de Genève, le Conseil Administratif sera sans doute appelé à faire des propositions nouvelles au Conseil Municipal.

Bâtimens du Culte et de l'Instruction.

Indépendamment des réparations d'entretien ordinaire dans les bâtimens du Culte et de l'Instruction, il a été fait des travaux assez considérables de restauration à St-Pierre, dans la partie orientale de l'église, lesquels ont eu pour but principal la consolidation de l'édifice ; tout en lui restituant son caractère primitif.

Le temple de la Fusterie a aussi été l'objet de quelques réparations, dans le but de rendre moins froide en hiver cette église très-fréquentée.

Donation Grenus.

Dans les immeubles provenant de la donation Grenus, les ouvrages qui ont été exécutés se réduisent à l'entretien et à l'amélioration de quelques appartemens dans la maison située sur la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Théâtre.

Un fond avec coulisses a été exécuté en 1851 ; il représente un jardin. Ce travail a été confié à M. Menn.

A moins de faire un auto-da-fé d'une quantité de vieux décors, ayant tous cependant une certaine utilité, il faudra renoncer à remonter notre scène. Nous vous l'avons dit, la place manque, et l'encombrement abîme tout le matériel du Théâtre.

Fonds des Orphelins de la ville de Genève.

La Commission que le Conseil Administratif avait nommée a continué à fonctionner et à administrer les bourses qui étaient échues à la Ville ; elle s'est adressée à l'Hôpital de Genève , qui a bien voulu se charger de la fourniture des habillements aux Orphelins placés en apprentissage ; cette administration a largement contribué à faciliter la Commission, qui a pu ainsi contracter un plus grand nombre d'apprentissages.

MM. Hervé, Caumont et Tournier père, membres de la Commission, ont donné leur démission ; M. Oltramare père est décédé. Ces Messieurs n'ont pas encore été remplacés.

27 apprentissages ont été contractés jusqu'au 31 décembre 1851 ; 13 ont été terminés dans le courant de l'année, 1 a été prolongé ; 2 tailleuses ont changé de profession ; 5 apprentissages ont été rompus pour mauvaise conduite des élèves ou mauvaise direction des parents ; un subside a été accordé à une mère chargée d'une nombreuse famille pour lui aider à contracter un apprentissage de monteur de boîtes pour son fils.

Enfin, les apprentissages , sous la direction de la Commission , étaient au 31 décembre dernier au nombre de 58, classés ainsi qu'il suit :

Jeunes garçons.

3	horlogers.
1	ferblantier.
5	faiseurs de ressorts de boîtes.
1	<i>id.</i> de barillets.
10	<i>A reporter.</i>

<i>Report,</i>	10
	2 élèves régents.
	2 bijoutiers
	1 gainier.
	1 sellier-carrossier.
	6 cordonniers.
	2 faiseurs de bijoux.
	2 graveurs.
	1 perruquier.
	1 tailleur.
	2 monteurs de boîtes.
	2 serruriers.
	1 mécanicien.
	1 joaillier.
	1 commis-négociant.
	1 tonnelier.
	1 jardinier.
	1 menuisier.
	1 tourneur.
	<hr/>
	39

Jeunes filles.

	2 faiseuses d'aiguilles.
	11 tailleuses ou lingères.
	1 horlogère.
	2 polisseuses de bijoux.
	1 <i>id.</i> de boîtes.
	2 peintres en cadrans.
	<hr/>
	19

L'Administration a reçu du Département de l'Intérieur communication du legs de M^{lle} Alquier, qui met à la disposition de la Commission, la somme de 232 fr. 50 c. par

année, et dont la disposition a été indiquée par la généreuse donatrice dans ces termes.

« Je donne et lègue à la Chambre des tutelles l'autre moitié de mes biens, dont les revenus seront appliqués à fournir des apprentissages à des orphelins, ou à des enfants de familles peu fortunées, indistinctement de tout le canton, en donnant la préférence aux métiers et professions qui peuvent toujours et en tous pays, procurer du travail à ceux qui les exercent. Un quart de ce revenu sera appliqué à donner des primes ou récompenses à ceux de ces apprentis qui se seront distingués par leur assiduité au travail et leur moralité, lesquelles primes seront distribuées à ceux qui les auront méritées à la fin de leur apprentissage dans la commune où ils l'auront fait, et consisteront en outils ou matières premières servant à l'usage de leur profession. »

École d'horlogerie.

L'empressement avec lequel se prennent les places vacantes dans cet établissement ne s'est point ralenti ; ce fait est au moins la preuve que la marche adoptée depuis 1850 convient aux pères de familles qui ont des enfants à mettre en apprentissage.

Le développement de cette école serait plus grand encore si la classe de *blanc* pouvait contenir un plus grand nombre d'élèves.

Les changements apportés en 1851, par suite de l'application du nouveau règlement, sont ceux-ci :

Des deux classes de *roues et cylindres* et *plantages*, il a été fait une seule classe, *échappements à cylindres*, sous la direction de M. Rochat.

Il a été créé une classe d'*échappements libres*, sous la direction de M. Chatelain.

Le cours de gymnastique a été donné, les leçons ont eu lieu trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures du soir. Il est suivi avec plaisir par un assez grand nombre d'élèves. Des autres cours prévus par le règlement, un seul, celui d'arithmétique, a pu être mis en train, encore n'est-ce que depuis le 1^{er} janvier 1852. Nous espérons qu'au prochain compte-rendu cette partie de l'enseignement sera complétée.

Voici le nombre des élèves de l'école des garçons pendant cette année :

En 1851.		En 1850.
30	dans la classe de <i>blanc</i>	24
12	» de <i>castrature</i>	11
9	» de <i>finissage</i>	12
6	» de <i>plantage</i>	4
7	» d' <i>échappements</i>	2
6	» de <i>repassage</i>	7
<hr/> 70		<hr/> 60

L'école des jeunes filles a contenu pendant cette année 13 élèves; l'exiguïté du local provisoire qu'occupe cet établissement ne nous a pas permis d'en prendre un plus grand nombre; mais les inscriptions ne manquent pas, et aussitôt que le nouveau local sera habitable, cette école prendra sans nul doute une grande extension.

Nous donnons ci-après les noms des élèves qui ont obtenu les prix aux écoles d'horlogerie :

CONCOURS DE 1851.

ÉCOLE DE GARÇONS.

Classe de blanc.

- 1^{er} prix. Demellayer *Marc*.
 » Rouge *Amédée*.
 2^o prix. Aval *Charles*.
 » Garnier *Jules*.
 3^o prix. Riser *Jacques*.

Classe de cadrature.

- 1^{er} prix. Huguenin *John*.

Classe de finissage.

- 1^{er} prix. Gonin *Paul*.
 2^o » Paillard *Alexis*.
 3^o » Robert *Lucien*.

Classe d'échappements à cylindres.

- 1^{er} prix. Chapelon *Louis*.

Classe d'échappements libres.

- 2^o prix. Goncet *André*.
 2^o » Riedt *Jean*.

ÉCOLE DES JEUNES FILLES.

- 1^{er} prix. M^{lle} Rojoux *Louisa*.
 2^o » » Golay *Henriette*.
 3^o » » Darier *Susanne*.
 4^o » » Jacot *Héloïse*.

Écoles primaires.

Au commencement de l'année 1851, il a été créé, pour les jeunes filles, dans le bâtiment de Chantepoulet, une nouvelle salle d'école en remplacement du local situé dans le bâtiment dit d'Horlogerie, sur le bastion du Cendrier.

La marche des écoles primaires continue à être satisfaisante en général. Les locaux, sans être absolument insuffisants, laissent encore quelque chose à désirer au point de vue de la discipline et de la santé des élèves; il serait convenable de pouvoir encore subdiviser quelques-unes des écoles actuellement existantes; mais la difficulté de trouver des locaux rend cette mesure impossible pour le moment.

Au 31 décembre 1851, les écoles primaires comptaient 1194 élèves, répartis comme suit dans dix-huit salles :

	Garçons.	
Dans le bâtiment de Bel-Air... ..	207	élèves.
» de rampe de S ^t -Antoine... ..	162	»
» de S ^{te} -Catherine.....	40	»
» des Terreaux du Temple..	165	»
» de Chantepoulet	79	»
» aux Grottes	76	»
	Filles.	
Dans le bâtiment de Longemalle..	60	»
» de la Grenette.	205	»
» de Chantepoulet	146	»
» aux Grottes	54	»

École de l'enfance de Montbrillant.

La marche de cette école, en 1851, a laissé beaucoup à désirer. Il faut attribuer cela à la difficulté d'une surveillance active et de chaque jour.

Pour remédier à cet état de choses, il a été nommé, en 1852, un comité chargé de cette surveillance. Mesdames Viblé, Bourdillon et Custot, qui connaissaient, de longue date, l'École de l'enfance, ont bien voulu accepter ce mandat, et nous les en remercions sincèrement.

Une nouvelle maîtresse est à nommer; et tout nous fait espérer, pour l'année prochaine, un résultat satisfaisant.

École industrielle.

Population. — Le nombre des inscriptions prises a été de 139, nombre supérieur à celui de l'année précédente. Ces inscriptions se répartissent comme suit :

1 ^{re} division (inférieure).	52
2 ^{me} » (moyenne)	46
3 ^{me} » (supérieure).	12
Assistants	29
Total	<u>139</u>

Mais ce chiffre ne représente point le nombre des élèves sérieux de cet établissement; beaucoup d'élèves, en effet, se lassent vite, et quittent l'École, soit avant le premier examen (fin janvier), soit peu de temps après. Ainsi, dans la 1^{re} division, 30 élèves seulement se sont présentés à l'examen de janvier; 26 au second; dans la 2^{me} di-

vision, 14 élèves ont fait défaut au premier examen, 22 au second; dans la 3^{me} enfin, 7 élèves assidus ont subi les deux examens.

Personnel enseignant. — M. Lissignol père, atteint du mal qui devait plus tard l'enlever tout à fait à l'École, a quitté ses leçons dans le courant de janvier, et a été remplacé par son fils jusqu'à la fin de l'année scolaire.

M. Mestral, assez gravement indisposé, a dû également prendre deux mois de repos; il a été remplacé par M. Louis Rochat. L'enseignement du dessin, ni celui de l'arithmétique, n'ont du reste pas souffert de ce changement de maîtres.

Enfin, les fonctions de surveillant aux leçons de dessin des deux premières divisions ont été supprimées vers le milieu de l'année, l'expérience n'en ayant pas démontré l'absolue nécessité.

Discipline. — La discipline a été aussi bonne qu'on la peut raisonnablement souhaiter dans un établissement du genre de celui-ci, qui sert, durant les longues veillées d'hiver, de refuge contre l'oisiveté à une population peu habituée à un travail tranquille. Il faut ajouter, d'ailleurs, que le mode d'éclairage, vicieux à tant d'égards, a été la cause, ou tout au moins l'occasion de deux des cas de désordre qu'on pourrait signaler. Du reste, le renvoi immédiat de l'École de deux élèves insubordonnés, a suffi pour prévenir et pour arrêter toute velléité de désordre.

Examens. — Les résultats de l'enseignement ont été très-satisfaisants. Partout la moyenne des bonnes a dépassé la moitié; le nombre des maximum a été supérieur à celui de l'année précédente; un seul cours fait exception, celui de mécanique; aussi n'y a-t-il pas eu de prix. En revanche, le jury de dessin a eu deux prix à accorder de plus qu'il n'est d'usage.

Gymnastique.

L'année 1851 n'a pas amené de changements dans l'effectif des élèves qui ont suivi les leçons: il a été de 283, répartis comme suit :

Collégiens.	132
École d'horlogerie	40
Leçons particulières.	30
Société fédérale	60
Jeunes filles, dont trois seulement proviennent de l'École secondaire	21
Total	<u>283</u>

Leur bonne conduite et leur soumission n'ont rien laissé à désirer, et le maître n'a eu ni à sévir envers aucun d'eux, ni à déplorer aucun accident.

Le matériel est en bon état.

L'État a fait à M. Jaquet, armurier, une commande de fusils, dits *cadets*, pour l'usage des élèves. Ces fusils sont arrivés depuis peu, et il se donne actuellement des leçons de maniement d'arme, qui sont régulièrement suivies.

Écoles des Beaux-Arts.

Les écoles des Beaux-Arts ont été fréquentées, pendant l'année 1851, par 140 élèves. Les études ont suivi leur marche habituelle sans interruption.

L'école de modelage, dirigée par M. Dorcière, a, comme à l'ordinaire, été suivie par des jeunes gens de 16 à 25 ans, sachant déjà dessiner. Le modelage étant une étude

supérieure complémentaire, il n'y a que ceux qui en ont absolument besoin qui fréquentent l'école; s'il y a plus de facilité, quant à la tenue de l'école, il y a du désavantage quant à l'assiduité. Les mutations sont fréquentes, parce que les élèves devenant ouvriers sont presque tous alors forcés de quitter l'école.

Le nombre des élèves de l'école de modelage est actuellement de 20; il a été de 28 à 30 au commencement de l'année. Il y a eu 8 admissions et 14 sorties. La diminution momentanée des élèves tient à ce que les graveurs, depuis 1848, ont suspendu la création des apprentis, qui peuplaient presque en totalité la classe.

L'école de la figure compte 60 élèves. Il y a eu, cette année, 35 admissions et 29 sorties. Le directeur, M. Menn, n'a pas continué le classement des élèves en école supérieure et élémentaire, n'en ayant pas reconnu les avantages. Cette école, dirigée par un habile professeur, ayant une excellente méthode, est en voie de progrès. La tenue des élèves, quoique jeunes, est cependant très-satisfaisante.

Il y a, dans les portefeuilles de cette école, d'excellents modèles qui lui ont permis de donner aux études de l'attrait et de la variété. Mais on ne peut se dissimuler qu'il conviendrait grandement d'en augmenter le nombre et de renouveler un peu cette collection, en offrant aux élèves quelques-unes des productions qui ont été publiées depuis un certain nombre d'années; cela réveillerait et donnerait une nouvelle impulsion aux études; on ne saurait trop recommander la nécessité de ce moyen d'excitation. L'étude d'après la bosse a été suivie par une dizaine d'élèves.

L'école d'ornement et d'architecture a pour effectif 51 élèves, dont 43 suivent l'étude de l'ornement, et 8 celle de l'architecture. Les élèves qui sont à leur troisième année sont au nombre de 8; 14 sont à leur seconde et 29 à leur première.

Les admissions, cette année, ont été de 37 et les sorties de 19. 5 élèves, ayant permission d'absence, ne sont pas rayés des registres, et ne figurent pas dans le nombre total de 51.

M. Dériaz, le directeur, donne des renseignements satisfaisants sur la conduite et les progrès des élèves. Il y a à faire, quant aux modèles, la même observation que pour l'école de la figure; il en manque pour que les études puissent être au courant de ce qui se fait actuellement. C'est surtout au concours que se fait sentir le besoin de modèles nouveaux, afin de ne pas donner toujours les mêmes sujets aux élèves.

Il y a tout lieu d'être satisfait de la marche imprimée aux écoles respectives de MM. les directeurs Dorcière, Menn et Dériaz. Nous avons à nous féliciter du concours de ces Messieurs.

Comme pour les écoles d'horlogerie, nous indiquons ci-après les noms des élèves qui ont obtenu des prix.

Prix décernés aux Élèves des Écoles de dessin et de modelage,

le 25 juillet 1851.

ÉCOLE DE LA FIGURE.

Discobole.

(Dessin d'après la bosse.)

2^e prix. Chappuis *Jean Christ.*

Torse Laocoon.

1^{er} prix. Deferne *Jean Louis.*

Accessit. Art *David.*

*Figure d'Achille.*2^e prix. Muller *Benjamin*.» Porchat *Gabriel*.Conférent. Clément *Louis*.*Grande tête. Andromaque.*1^{er} prix. Tissot *Joseph*.2^e » Graff *Jacob*.Conférent. Gay *Deodate*.» Reymann *Alexandre*.*Petite tête*2^e prix. Fitting *Georges*.» Dajos *Joseph*.

ÉCOLE D'ORNEMENT.

(Dessin d'après le plâtre.)

1^{er} prix. Châlet *Jean François*.2^e » Weller *Jean-Georges*.1^{er} Conférent. Pâris *Charles*.2^e » Mattonnet *Henri Louis*.*Dessin d'après la gravure dite Grandes Ombres.*1^{er} prix. Deferne *Jean Louis*.2^e » Keller *Claude Dominique*.3^e » Jequier *Jean Edouard*.1^{er} conférent. Lador *Charles Louis*.2^e » Contal *Marie*, dit Jean Rodieux.

*Dessin d'après la gravure dite Petites Ombres.***1^{er}** prix. Fornet *Jules*.2^e » Benoit *Antoine Adolphe*.2^e » Sabin *César Louis*.**1^{er}** conférent. Oltramare *Henri Jean*.2^e » Lischtenfels *Christian Jean*.3^e » Grau *John André*.*Trait.***1^{er}** conférent. Gay *Henry Jean*.2^e » Baudin, *Antoine*.

ARCHITECTURE.

(Elèves de 2^e année.)**1^{er}** prix. Jequier *Jules Samuel*.2^e » Muller *Jean François Benjamin*.(Elèves de 1^{re} année.)**1^{er}** prix. Mooser *André Guillaume*.2^e prix. Monge *Jean Jaques*.

ÉCOLE DE MODELAGE.

*Statue ronde-bosse : Vénus accroupie.*Grande médaille d'encouragement. Duperrét *Jean*.*Académies, figures bas-relief.***1^{er}** prix. Rojoux *Jean Louis César*.Accessit. Micol *Jean François*.

Têtes.

1^{er} prix. Crozet *Jean Louis*.

2^e » Guinac *Louis*.

2^e » Bonnet *Jean Honoré*.

Conférent. Fitting *Georgès*.

Mention honorable. Bernard *Charles Jean Jules*.

Ornement.

(1^{re} catégorie.)

1^{er} prix Jequier *Jules Samuel*.

Accessit. Frautschi *Joseph Albert*.

(2^e catégorie.)

1^{er} prix. Boissonnaz *Antoine Henri*.

Accessit. Dériaz *Jean Ami*.

» Weller *Jean Georges*.

Musée Rath.

La commune de Genève est rentrée, en 1851, en pleine possession du Musée Rath, que la Société des arts prétendait occuper de droit, en opposition à la loi sur les fondations, qui avait enlevé à cette Société les caractères d'une fondation.

Nous ne reviendrons pas, Messieurs, sur les frotements désagréables qui ont eu lieu entre l'Administration Municipale et le Comité de la Société des arts, nous nous référons aux rapports qui vous ont été présentés.

Un jugement du Tribunal civil, rendu en 1852, a été favorable à la commune de Genève, et, depuis, le Conseil Administratif s'est arrangé amiablement avec le Co-

mité de la Société des arts, pour les objets déposés au Musée, sur lesquels elle avait des droits.

Musée académique.

Au commencement de l'année 1851, la nouvelle Commission nommée par le Conseil Administratif pour remplacer l'ancienne Administration, s'est constituée sous la présidence de M. A. Carteret, membre dudit Conseil; elle a nommé M. Pictet-De la Rive vice-président, M. Moricand trésorier, et M. Mayor fils secrétaire, elle a nommé M. Pictet commissaire pour les collections de zoologie; M. Wartmann, commissaire pour le cabinet de physique; M. Colladon pour celui de mécanique; M. Maignac pour celui de minéralogie et de chimie; M. Favre pour celui de géologie; M. Blavignac pour celui des médailles et antiquités. C'est à ces Messieurs, aidés de ceux de leurs collègues, que MM. les Commissaires de l'ancienne Administration ont fait la remise des collections dont il leur a été donné décharge.

Dans le courant de la même année, le Conseil Administratif a réglé, par un arrêté en date du 12 septembre 1851, la manière dont seraient gérés et employés les fonds alloués par la Ville ou l'État, ainsi que ceux provenant de dons ou legs faits par des particuliers au Musée Académique.

Le Musée Académique s'est enrichi cette année comme les précédentes, et chaque année qui s'écoule fait sentir davantage la nécessité où la Ville sera bientôt de faire transporter ses collections dans un local plus vaste et mieux disposé, car on ne peut se dissimuler que le local actuel est tout à fait insuffisant, et tellement encombré, que beaucoup d'objets périssent, et que beaucoup d'au-

tres sont perdus* pour l'étude à cause de leur entassement.

Anatomie comparée. — La collection d'anatomie comparée s'est enrichie de plusieurs préparations importantes. Nous citerons en particulier le squelette du Wombat, animal rare de la Nouvelle-Hollande, celui d'un orang-outang, etc.

Sont entrés cette année dans la collection :

- 7 squelettes de mammifères.
- 3 » d'oiseaux.
- 1 » de poisson.
- 1 tête d'oiseau montée à la Beauchène.
- 12 têtes diverses.
- 3 autres préparations.

Zoologie. — La collection de mammifères s'est beaucoup augmentée pendant l'année 1851. Le legs de M. le baron Maurice a été employé à l'acquisition de plusieurs animaux rares et intéressants. Nous citons en particulier le *das gure* hérissé, l'ouanderou; un beau mandrill, un orang-outang, plusieurs autres singes, etc. 35 espèces ont été empaillées et placées dans les galeries.

La collection des oiseaux s'est accrue de 20 nouveaux échantillons, dont :

- 5 donnés par M. Tournier-Escolin, membre de l'Administration.
- 8 donnés par M. Chappuis-Redard.
- 2 » par MM. Roget frères.
- 5 » par divers autres donateurs.

M. Tournier a, en outre, donné une série importante d'œufs (90 espèces).

La collection des mollusques est, de toutes, celle qui a le plus progressé pendant l'année. Réunie, comme on le sait, avec la collection de paléontologie, elle a été arrangée avec elle, et, ce que nous dirons ci-dessous des travaux faits pour cette dernière, porté en même temps sur les mollusques vivants.

Les autres collections zoologiques ont été régulièrement entretenues; mais il n'y a rien de spécial à signaler à leur sujet, si ce n'est que M. Claparède, étudiant, a commencé à classer avec soin et persévérance la collection des insectes diptères.

Paléontologie. — La collection des fossiles, à laquelle des soins nombreux avaient déjà été donnés dans les années précédentes, en vue de l'extension que prend tous les jours cette branche des connaissances humaines, a été cette année l'objet de travaux importants. M. Mortillet a été employé à en continuer le classement, sous la direction du commissaire chargé de sa surveillance. Une somme mise à la disposition de l'administration du Musée a servi à rétribuer une partie de ce travail. Un élève de l'Académie, M. Renevier, y a donné aussi des soins éclairés et y a consacré beaucoup de temps. Ces circonstances ont permis d'avancer considérablement le classement et la détermination des espèces; nous pouvons considérer cette année comme une de celles où cette collection importante a fait le plus de progrès. En même temps, elle s'est augmentée d'un grand nombre d'échantillons. Nous citerons en particulier :

21 espèces données par M. Mortillet.

48 » par M. De Loriol.

244 » par le commissaire chargé de la collection (M. J. J. Pictet).

Ces dernières peuvent se subdiviser comme suit :

- 30 espèces recueillies près de Mantes (tertiaires)
 93 » du département de l'Isère (terr. crétacés),
 66 » des cantons de Berne et Vaud (nummulitiques).
 35 » de Nice (néocomien).
 20 » du département de la Meurthe (triasique.)
 (Commencement d'une série).

D'autres échantillons du terrain jurassique du canton de Berne, de la molasse, etc., ont été achetés.

Nous avons le regret d'ajouter la même observation que dans les années précédentes. Le manque de place et l'imperfection des bocaux amène la destruction d'un certain nombre d'objets malgré les soins les plus continus. La collection des poissons dans l'alcool, et celle des reptiles, sont en voie de destruction. La collection d'anatomie comparée souffre aussi de l'impossibilité où l'on est de placer une partie des squelettes dans les armoires.

Minéralogie. — Cette collection s'est augmentée, pendant l'année 1851, de 90 échantillons, représentant environ 50 espèces de minéraux qu'elle ne possédait pas jusqu'alors. Une partie de ces minéraux, 35 échantillons, ont été achetés par la Commission administrative du Musée, soit sur le compte des legs, soit au moyen d'une somme de 50 francs prise sur le boni de l'année antérieure, et qu'elle avait décidé d'affecter à cet usage. Le reste provient des dons.

Laboratoire de chimie. — Rien d'important ne peut être signalé dans l'état du laboratoire pendant cette année.

Cabinet de physique. — L'allocation extraordinaire, portée au budget de 1851, a permis d'enrichir le Cabinet de plusieurs instruments dont le besoin se faisait sentir dans les leçons publiques.

Les principaux d'entre eux, sont :

Une pile de Bunsen ;

- Une machine hydro-électrique ;
- Une boussole des sinus et des tangentes ;
- Une machine électro-magnétique ;
- Un modèle de télégraphe électrique ;
- Un appareil de M. Regnault pour les chaleurs spécifiques ;
- Un dit pour la dilatation des gaz par la variation de pression ;
- Deux thermomètres à déversement, un à maximum, l'autre à minimum ;
- Un stéréoscope ;
- Un appareil pour l'étude des couleurs complémentaires ;
- Un mégascope achromatique ;
- Un ériomètre ;
- Deux appareils d'acoustique, crécelles pour la théorie des sons.
- Un cathétomètre ;

Pendant la maladie de M. Artaria, conservateur titulaire, M. Cartier a continué à le remplacer.

Médailles et antiquités. — Les objets entrés au Musée peuvent se diviser en trois groupes : 1° pierres sculptées ou épigraphiques ; 2° médailles et monnaies ; 3° pièces diverses.

1° *Pierres sculptées.* — Trois fragments provenant de la maison ci-devant Pelletier, et l'inscription relative à la fondation de l'hôpital des cordonniers, sont les seules pièces de ce genre qui soient venues enrichir la collection. Vous voyez que ceci se rattache à l'année actuelle.

2° *Médailles et monnaies.* — 140 pièces ont été données au Musée par le Département des Travaux publics et par MM. Soret, Carteret et Vettiner ; à ce nombre on peut en ajouter 10 qui étaient restées entre les mains de l'ancien conservateur, et ne se trouvent pas sur l'inventaire général, plus 4 pièces relatives au Tir fédéral.

Dans ce nombre de monnaies ou médailles, la plupart frustes, endommagées ou doublets de celles que la collection possède, nous citerons les suivantes qui offrent un intérêt réel :

1° Une médaille en étain fondu, portant à l'avvers un buste couronné et au revers les armes de Genève; cette pièce unique a été donnée par M. F. Soret.

2° Une bracteate de Stendal (don de M. Soret).

3° Une bracteate de Francfort sur l'Oder (don de M. Soret).

4° Un demi-denier épiscopal de Genève inédit, donné par le Département des Travaux publics.

5° Une pièce gallo-grecque, don du Département des Travaux publics.

Ces 5 pièces ont été déposées au médailler, de même que les 4 relatives au Tir fédéral de 1851, les autres pourront peut-être fournir à la collection genevoise quelques-uns des échantillons qui manquent.

M. Soret, en retirant une médaille qu'il avait placée au Musée à titre de dépôt, a fait don d'une pièce en argent relative à l'alliance américaine de 1820, cette généreuse substitution permet de laisser à l'inventaire primitif le chiffre reconnu et dans lequel comptait la médaille retirée par M. Soret.

En résumé, 19 pièces ont pris place dans la collection, et 135 sont ajoutées aux doublets et non classées.

3° *Objets divers.* — Le sceau de l'hôpital de Genève en 1614, donné par M. Kuhne; une marque à feu portant les anciennes armoiries de la république, donnée par M. Viridet; et deux fragments d'armes en pierre, venant d'Irlande, et donnés par M. Plantamour, sont les seuls objets à citer dans cette catégorie.

Jardin botanique.

Le Jardin botanique a suivi cette année sa marche accoutumée, sans changements notables apparents; il entretient et augmente toujours ses collections par des semis de graines obtenues chaque année par correspondance avec une vingtaine des principaux jardins botaniques de l'Europe.

L'extrême sécheresse et la rigueur du commencement du printemps ont apporté quelque dommage aux plantes délicates, en ont fait périr plusieurs. Ces deux causes ont détruit pour cette année la floraison de quelques belles espèces. Cependant, les plantes alpines, cultivées sur le petit monticule de tuf, ont peu souffert, et elles présentent un aspect très-intéressant par la grande variété d'espèces qui y sont rassemblées; car, outre un joli choix de plantes de nos Alpes, on y voit plusieurs espèces rares des montagnes de Scandinavie, d'Orient et d'Espagne, dues à la générosité de M. Edm. Boissier. Le Jardin botanique de Zurich et M. le baron de Bören nous ont aussi fait quelques envois intéressants. Quelques essais d'enrochement en tuf, faits à différentes places du Jardin, ont assez bien réussi, et permettent de présenter à l'étuve certaines espèces délicates et d'une culture difficile.

L'arrangement de l'herbier du Conservatoire botanique, confié aux soins de M. Huet, et qui avait été commencé l'année dernière, est presque terminé: beaucoup de place a été gagnée par suite de cet arrangement, et bientôt cette collection, classée selon l'ordre rigoureux de la méthode naturelle, pourra être mise à la disposition des personnes qui désireront la consulter.

Il a été délivré, cette année, 79 bons pour des plantes

enracinées, boutures, etc., et 25 personnes environ ont reçu des autorisations pour obtenir, pendant l'été, des échantillons pour l'étude et des fleurs à dessiner.

Le Jardin a, en outre, fourni, pour les bosquets de la nouvelle maison des Orphelins, des arbustes et autres plantes vivaces dont il pouvait disposer.

Il y a eu, pendant le Tir fédéral, une exposition de fleurs dans l'Orangerie du Jardin botanique. C'était, nous croyons, la première fois qu'elle avait lieu dans ce local. Il serait bien difficile d'en organiser une aujourd'hui dans la salle basse et réduite qui servait aux expositions de la Société des arts.

Bibliothèque publique.

Le personnel de la Bibliothèque a été le même qu'en 1850, et les services n'ont pas eu à souffrir de la réduction dans le nombre des employés.

La Commission a été présidée, jusqu'en décembre, par M. A. Carteret; M. le professeur Bétant l'a remplacé dans les dernières séances, en attendant la nomination du nouveau président, M. l'avocat Castoldi. Les autres membres ont été, comme en 1850, MM. Bétant, prof., vice-président; Chenevière, professeur; Gide, prof.; G. Oltramare, prof.; A. Richard, prof.; M. Viridet, chancelier; M. Piguët, principal; Jouvët, régent; Privat-Bovy, bibliothécaire (il n'y a pas eu de membre nommé en remplacement de M. Favre-Bertrand).

Les améliorations commencées ont pris un mouvement progressif, et elles tendent à centraliser toutes les parties en un tout homogène, offrant les caractères d'un ordre simple et facile.

Ce sensible accroissement des lecteurs, soit à domicile,

soit à la salle de consultation, a fait désirer de posséder une salle de lecture plus vaste, et une place plus étendue pour disposer à l'aise les ouvrages sur les rayons. Un examen fait dans ce but, dans le bâtiment, n'a pas encore pu donner de résultat satisfaisant.

Le nombre des consultants a été de :

3,353 en 201 séances, dont

893 étudiants ;

347 étrangers en visites.

(16 ou 17 lecteurs par séance, au lieu de 9 en moyenne dans les années précédentes.)

Il est sorti 14,608 volumes en 219 séances d'une heure (ce qui fait 1,149 volumes de plus qu'en 1850).

La Bibliothèque, outre son budget annuel, maintenu au même chiffre 7,500 francs, a joui d'un boni provenant de l'année précédente, et a pu étendre ses achats. Elle s'est accrue de 1,211 volumes, et de 548 brochures. Il faut encore y ajouter tous les ouvrages périodiques, comme mémoires de sociétés savantes, journaux et autres publications reçues par abonnements ou par la Société de Physique de Genève.

Les dons faits à la Bibliothèque s'élèvent à 210 volumes et 288 brochures. Elle a eu l'avantage de compter parmi ses donateurs : le Gouvernement français, le Gouvernement autrichien, la Compagnie anglaise des Indes, quelques Académies et Sociétés savantes suisses et étrangères, le Conseil d'État, l'Académie de Genève. MM. Favre-Bertrand (son beau legs de l'Acta-sanctorum) ; Fauconnet, D^r-M. ; Bétant, professeur ; Ed. Mallet ; Mari-gnac ; Wartmann ; Ad. Pictet, Longchamp ; Gaullieur, Sturm ; Raoux ; Steiner ; Herger ; Weger ; B. Rerchthold, Viridet, chancelier ; de Gingins ; le général Dufour, Gust^e Revilliod ; Gaudy-Le Fort ; E. Naville ; J. L. Mallet ; F^s

Delessert; Musset et L'Archevêque; Bonnet; Naudet; Steiner, libraire, etc.

Outre ces riches donations qui signalent cette année, et dont les principaux détails ont été publiés dans la *Revue de Genève* du 28 janvier 1852, n° 23, la Bibliothèque a acquis plusieurs bons ouvrages dans différentes branches scientifiques et littéraires, et a complété quelques séries importantes.

Le legs de 1,000 francs de M. Favre-Bertrand reste destiné à une acquisition de haut intérêt dans la branche spéciale qui était assignée à l'honorable membre que la Commission a perdu.

Pendant l'exposition des fêtes du Tir fédéral, 14,574 personnes sont venues jouir d'une grande partie de nos magnifiques manuscrits, de nos incunables, de nos beaux atlas de géologie, d'antiquités d'Égypte et de Grèce, de voyages illustrés, de nos tableaux et autres objets curieux, en particulier de la pendule, ouvrage remarquable de mécanique.

L'intérêt croissant que le public a manifesté pour notre utile établissement, permet d'espérer que la bienveillance générale en favorisera de plus en plus la prospérité.

Observatoire.

Un nouveau pluviomètre de grande dimension a été établi en 1851; il a été construit surtout dans le but de mesurer de très-faibles quantités de pluie, que l'ancien appareil ne permettait pas d'évaluer. Tous les autres instruments ont été entretenus en bon état.

Il n'a rien été changé au système adopté précédemment pour les observations astronomiques, météorologiques et magnétiques; les calculs de réduction sont égale-

ment continués au fur et à mesure. Pendant toute la durée du Tir fédéral, l'affluence des visiteurs a été si considérable, que les observations ont dû être suspendues en partie; néanmoins, grâce aux précautions prises, il n'en est résulté aucun préjudice pour les instruments.

Le fascicule, renfermant les observations faites dans l'année 1849, a paru comme premier supplément au tome XIII des Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle. Le fascicule de 150 pages in-4^o renferme les observations faites à la lunette méridienne, ainsi que leur réduction, et des observations de planètes faites à l'équatorial. Le même tome XIII contient aussi un mémoire sur les observations thermométriques et barométriques faites à Genève et au Saint-Bernard, pendant les dix années 1841—1850, et sur l'application de ces observations à l'hygrométrie. Les observations météorologiques et magnétiques ont été publiées, comme par le passé, mois par mois, dans la Bibliothèque universelle, ainsi que le résumé annuel. Les observations astronomiques de l'année 1850 sont maintenant sous presse.

L'Observatoire continue à être visité journellement par un grand nombre d'horlogers qui viennent régler leurs montres; en outre, nous avons habituellement en dépôt un certain nombre de chronomètres, dont la marche est déterminée de jour en jour par des comparaisons avec les pendules.

Société Péristéraphile.

Dans le courant de juillet, une société péristéraphile de Bruxelles s'adressa à l'Administration Municipale pour obtenir son appui dans un concours général que cette société se proposait d'offrir, et qui aurait lieu dans la ville

de Genève. La Société demandait si elle pouvait adresser directement ses pigeons à l'Administration.

Le Conseil Administratif décida de répondre favorablement à la demande de cette société, en l'invitant à donner à l'Administration les directions nécessaires.

Le Conseil Administratif reçut, quelque temps après, 72 pigeons qui devaient servir à cette expérience, ainsi que les instructions nécessaires. Ces pigeons furent lâchés sur la jétée du Port, le lendemain 27 juillet, à 5 heures du matin.

Par lettre du 4 août, la Société Péristérophile annonça que les deux tiers seulement des 72 pigeons étaient retournés à Bruxelles. Huit prix ont été délivrés aux huit premiers pigeons arrivés au colombier,

le 1 ^{er} ,	le 27,	à 6 heures	15 minutes,	le soir.
le 2 ^e ,	»	7	» 35	»
le 3 ^e ,	le 28,	6	» 20	» le matin.
le 4 ^e ,	»	7	» 5	»
le 5 ^e ,	»	7	» 12	»
le 6 ^e ,	»	7	» 35	»
le 7 ^e ,	»	7	» 47	»
le 8 ^e ,	»	8	» 24	»

La Société, en remerciant le Conseil, ajoute que ce concours est le plus brillant de tous ceux qui ont eu lieu dans la ville de Bruxelles.

Relief du Mont-Blanc.

La convention passée entre le Conseil Administratif et les créanciers de feu M. Sené, qui assurait à ceux-ci la faculté d'exhiber à leur profit le relief du Mont-Blanc, est expirée en 1851. Le Conseil Administratif est entré

dans la pleine et entière jouissance des droits de la Ville sur cette propriété municipale.

Carillon.

Au mois de juin 1849, le Consistoire fit connaître au Conseil Administratif une clause du testament de feu M. *Gabriel* Gallot, qui léguait au Consistoire une certaine partie de sa fortune, sous la condition, entr'autres, de consacrer une partie de ce legs à la restauration du carillon de l'horloge du temple de St-Pierre.

L'idée du Consistoire était que l'horloge du temple de St-Pierre étant la propriété de la Ville, le carillon, une fois réparé, devrait faire partie de cette propriété. Le Conseil Administratif partageant cette manière de voir, les deux Corps s'entendirent pour charger une Commission mixte d'hommes compétents pour suivre à la restauration projetée. Il fut convenu d'ailleurs que la réparation serait payée par le Consistoire, qui remettrait à la Ville une certaine somme pour pourvoir à l'avenir aux frais d'entretien du carillon. Cette somme fut fixée à 3,000 francs.

Dans le courant de décembre 1850, on fit l'essai du carillon, dont le mécanisme est dû à MM. Séchehaye et Ducommun. Le 9 janvier 1852, le Consistoire en a fait livraison au Conseil Administratif.

Décoration de la Ville pendant le Tir fédéral.

Un des objets qui ont le plus occupé le Conseil Administratif, pendant l'année terminée, a été la décoration de la ville pour la fête du Tir fédéral. Certes, cette décoration officielle laissait encore bien à désirer, mais il faut se reporter au moment où il s'agissait d'y travailler.

les ouvriers manquaient. Chaque citoyen avait ses petits arrangements à prendre : celui-ci pressait sa besogne pour être libre pendant le Tir ; celui-là disposait son intérieur pour recevoir des parents, des amis, des confédérés. L'un avait un drapeau ou un décor à confectionner pour lui-même, l'autre préparait son arme, s'essayait au Tir ; tous avaient leur place marquée dans la Commission, les comités, la milice, la musique ; tous ont apporté leur part de peine, de temps, de soins, pour que Genève prouvât son dévouement à la Suisse, son attachement à ses confédérés. Aussi, les rôles ont-ils été intervertis, et la décoration officielle, opérée avec les deniers de tous, n'a-t-elle plus été qu'un aide à la décoration générale.

Cette fête, Messieurs, est déjà loin de nous ; il en restera toujours à Genève un souvenir précieux et la preuve de ce que peut l'action collective d'une nation.



ÉTAT GÉNÉRAL

de la recette opérée sur les objets soumis au droit d'Octroi municipal de la Ville de Genève qui ont été introduits et ont acquitté le droit pendant l'année 1851, comparée à la recette de 1850.

CHAPITRES DE PERCEPTION.	ARTICLES DE PERCEPTION.	MESURES.	TARIF.		QUANTITÉS		PRODUITS		TOTAUX		QUANTITÉS		PRODUITS		TOTAUX	
			Fr.	Cent.	acquittées en 1850.	par article, en 1850.	Francs.	Cent.	Francs.	Cent.	acquittées en 1851.	par article, en 1851.	Francs.	Cent.	Francs.	Cent.
Boissons & Liquides.	Vins suisses et du canton	Setier.	1	26 ¹ / ₂	63,752	12	80,672	»	61,831	13	78,259	54	204,615	12		
	Vins étrangers.....	»	1	76	41,467	23	72,992	81	47,411	23	83,453	97				
	Vins fins et liqueurs.....	»	4	50	154	6	678	81	123	14	543	86				
	Vins fins arrivant en pièces, etc.....	»	4	50	»	»	»	»	»	»	»	»				
	Vins et vinaigres en bouteilles.....	Bouteille.	»	12	18,785	»	2,254	20	15,395	»	1,847	40				
	Vinaigres et vins gâtés.....	Setier.	1	26 ¹ / ₂	484	12	614	57	554	5	702	80				
	Lies (du 15 septembre au 31 mars)...	»	1	26 ¹ / ₂	7	23	10	10	»	»	»	»				
	Lies (du 1 ^{er} avril au 15 septembre)...	»	»	55	370	13	203	98	207	17	114	36				
	Bière.....	»	2	»	8,385	»	16,776	54	10,886	7	21,778	48				
	Bière en cruches.....	Cruche.	»	5	139	»	6	95	276	»	13	80				
	Cidre.....	Setier.	1	15	»	15	»	72	38	12	44	34				
	Eau-de-vie et esprit-de-vin.....	Id. d'alcool.	10	»	155,824	»	15,582	40	162,973	»	16,297	30				
	Liqueurs de toutes espèces.....	Setier.	8	»	170	21	1,367	21	113	17	909	87				
Liqueurs en bouteilles.....	Bouteille.	»	20	3,197	»	639	40	3,347	»	669	40					
Comestibles.	Bœufs (2446 têtes en 1851).....	Quintal brut.	»	90	30,454	³ / ₁₀	27,408	87	31,565	² / ₁₀	28,408	68	85,648	37		
	Vaches. (517 têtes en 1851).....	»	»	60	5,358	⁷ / ₁₀	3,215	22	5,141	³ / ₁₀	3,084	78				
	Veaux.....	Tête.	1	90	17,458	»	33,170	20	18,309	»	34,787	10				
	Moutons.....	»	»	60	15,688	»	9,412	80	15,506	»	9,303	60				
	Porcs.....	»	3	25	2,125	¹ / ₂	6,908	10	2,243	¹ / ₄	7,290	73				
	Chèvres.....	»	»	50	38	»	19	»	39	»	19	50				
	Viande de porc fraîche.....	Livre.	»	4	3,915	»	156	60	5,076	»	203	04				
	Viande dépecée.....	»	»	2	29,821	»	596	42	21,527	»	430	54				
	Viande salée ou séchée.....	»	»	5	44,934	»	2,246	70	42,408	»	2,120	40				
Fourrages.	Foin, pesage compris.....	Quintal.	»	10	27,701	»	2,270	10	26,405	»	2,640	55	5,908	61		
	Paille bottelée.....	Botte.	»	4	18,018	»	720	72	9,913	»	396	52				
	Paille non bottelée.....	Quintal.	»	12	2,790	»	334	80	7,431	¹ / ₂	891	78				
	Avoine.....	Coupe.	»	16	12,152	¹ / ₂	1,944	40	12,373	¹ / ₄	1,979	76				
Combustibles.	Bois du lac.....	Moule.	1	40	10,457	16	14,653	30	10,700	¹⁶ / ₂₄	14,992	44	16,896	84		
	» Bûches, n° 1.....	Chariot.	»	45	2,577	»	1,159	65	2,862	»	1,287	90				
	» Bûches, n° 2.....	»	»	90	1,126	»	1,013	40	685	»	616	50				
Expéditions.	Bulletins d'entrepôt et de transit... ..	L'un.	»	10	14,738	»	1,473	80	15,444	»	1,544	40	1,548	40		
	Cordages et scellages.....	»	»	25	45	»	11	40	16	»	4	»				
TOTAUX.....									299,015	02			314,617	34		



